

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 30 mars 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 SG 10** Autorisation de la Maire de Paris à percevoir une subvention dans le cadre du pacte État Métropole.

**M. Julien BARGETON, M. Christophe NAJDOVSKI et M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteurs.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de percevoir une subvention dans le cadre du pacte État Métropole, et de prendre toute décision en résultant ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 14 mars 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 14 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Julien BARGETON au nom de la 1re commission, par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3e commission, et par Monsieur Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter la subvention de l'État prévue dans le pacte signé entre l'État et la Métropole de Paris dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement local 2017, et de prendre toute décision en résultant.

Article 2 : Les recettes correspondantes seront constatées au budget d'investissement de la Ville de Paris, au titre de l'exercice 2017.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**